

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU VENDREDI 27 MARS 2026**

**DELIBERATION N° 26-03-073**

**Représentation du conseil municipal au comité de direction de Valloire  
Tourisme**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept mars à 19 heures et 15 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Corine FALCOZ Maire.

Date de convocation : 23 mars 2026

Date d'affichage : 23 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 13

FALCOZ Corine - KWIATKOWSKI Johann - RETORNAZ Lénaïck - CONTARDO Yves - EBURDERY Aurélie - DELANNOY Pascal - RAMBAUD Xavier - PENINON Gwenaëlle - GIRAUD Nicolas - BERQUEZ Sophie - JOFFRE Aurélie - LAURENT Marion - ROUGEAUX Jean-Pierre

Représentés : 2

GILLOT Patrick (donne procuration à FALCOZ Corine) - MAGNIN Carine (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre)

Absents : 0

Secrétaire de séance :

PENINON Gwenaëlle

Rapporteur :

Corine FALCOZ, Maire.

Je vous rappelle la délibération N° 26-03-2026 en date du 20 mars dernier qui, conformément à l'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne les membres du conseil pour siéger au sein du Comité directeur de l'Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) Valloire Tourisme.

Par cette délibération ont été désignés les membres suivants :

- Madame Corine FALCOZ
- Monsieur Pascal DELANNOY
- Monsieur Johann KWIATKOWSKI
- Madame Aurélie EBURDERY
- Madame Sophie BERQUEZ
- Madame Lénéaïck RETORNAZ

Conformément à la modification des statuts, je vous propose de nommer 3 élus supplémentaires dans le collège des élus, soit 9 membres au total.

Les conseillers municipaux membres du comité de direction de Valloire Tourisme sont élus par le conseil municipal pour la durée de leur mandat.

Les fonctions des autres membres prennent fin lors du renouvellement du Conseil municipal.

La représentation de la Commune de Valloire au Comité de Direction de Valloire Tourisme est ainsi assurée par neuf conseillers municipaux qu'il faut désormais désigner.

Je vous propose d'élire les candidats suivants :

- Madame Corine FALCOZ
- Monsieur Pascal DELANNOY
- Monsieur Johann KWIATKOWSKI
- Madame Aurélie EBURDERY
- Madame Sophie BERQUEZ
- Madame Lénéaïck RETORNAZ
- Madame Aurélie JOFFRE
- Monsieur Xavier RAMBAUD
- Monsieur Yves CONTARDO

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir se prononcer sur cette affaire communale.

Le conseil municipal,  
Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-33,  
Où l'exposé de Madame le Maire,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité (2 abstentions : Jean-Pierre ROUGEAUX et Carine MAGNIN),

### DÉCIDE

➤ d'élire pour représenter la commune de Valloire au Comité de Direction de Valloire Tourisme les membres suivants :

- Madame Corine FALCOZ
- Monsieur Pascal DELANNOY
- Monsieur Johann KWIATKOWSKI
- Madame Aurélie EBURDERY
- Madame Sophie BERQUEZ
- Madame Lénaïck RETORNAZ
- Madame Aurélie JOFFRE
- Monsieur Xavier RAMBAUD
- Monsieur Yves CONTARDO

Ont signé au registre les membres présents  
Copie conforme  
Le Maire,  
Corine FALCOZ.



Acte certifié exécutoire  
Transmission en Préfecture : 31/03/2026  
Publication : 31/03/2026  
Valloire, le 31/03/2026  
Le Maire,  
Corine FALCOZ.

